



MDP

## DECISION N°443

### LOCATIONS

Résiliation garage n° 6 sis 35 rue du Dr Schweitzer  
Location garage n°1 sis 99 rue des Jardins Fleuris

=

Vu l'article L 2122 - 22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Conformément à la délibération du Conseil Municipal du 7 juillet 2025 par laquelle il a délégué certains de ses pouvoirs à Monsieur le Maire en application de l'article L 2122 -22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la convention de location du 4 juin 2025, passée entre la Commune de Pompey et [REDACTED] pour la location d'un garage sis 35 rue du Dr Schweitzer à Pompey,

Vu le courriel du 11 juillet 2025, par lequel l'intéressé fait part des problématiques rencontrées avec ce garage et de son souhait d'obtenir un garage au 99 rue des Jardins Fleuris,

Considérant qu'un garage sera disponible dès le 1er août 2025 au 99 rue des Jardins Fleuris,

Le Maire,

### D E C I D E

- de mettre fin à la convention du 4 juin 2025 à compter du 1<sup>er</sup> août 2025.
- de louer à [REDACTED], le garage n°1 sis 99 rue des Jardins Fleuris, à compter du 1<sup>er</sup> août 2025.

Une convention de location sera établie et fixera les autres conditions de location.

Pompey, le 24 juillet 2025



Le Maire,

Laurent TROGR LIC

Publié par voie électronique le 20/8/25  
Transmis à la Préfecture le 20/8/25